



Le mot du Président

Chers amis,

L'été pour certains d'entre vous est souvent synonyme de vacances en bord de mer ou de longues randonnées montagneuses. Pour d'autres, gestionnaires de territoire ou actionnaires d'une amicale cynégétique, l'été fut l'occasion de « remodeler » leur territoire afin qu'il devienne encore plus accueillant pour les battues hivernales.

Tout d'abord (et en priorité) la réalisation des aménagements sécuritaires; redresser une allée de tir, entretenir les allées pour qu'elles soient véritablement des allées de tirs et non des layons tordus, parsemés de pierres ou de souches, vérifier et conforter les miradors de battues et d'affuts. Prévoir des postes de tirs adaptés à la puissance de l'arme...Pourquoi pas la création d'un poste « spécial archer » aux abords des routes et chemins, ça existe et ça marche !

Je n'oublierai pas l'entretien des souilles artificielles, voire la création de point d'eau si le territoire en est dépourvu, ni la mise en place d'un agrainage de « dissuasion » si des cultures à risque sont présentes sur le secteur. Bref les occupations ne manquent pas, et les plus courageux seront largement récompensés.

Enfin, les battues ne tardant pas à reprendre leurs droits, je vous encourage fortement à participer à l'entraînement « sanglier courant » que l'association organise gracieusement pour vous le 17 septembre (voir page 4).

Bonne saison à tous... Pour que vive la chasse !

Philippe Lavallart

ASSEMBLEE GENERALE ADCGG 41

Vendredi 16 sept. 18h30 - Bracieux

Restaurant
le Rendez Vous des Gourmets

Convocation, ordre du jour et modalités
pratiques sur feuille jointe.

Entretien avec... Emmanuelle DANTON, Garde chasse particulier « au féminin » !

Emmanuelle DANTON, vous exercez ce beau métier de « garde chasse particulier ». Autrefois le garde était un acteur incontournable de notre département (encore plus en Sologne) . Qu'en est il aujourd'hui de l'évolution de votre profession ?

En effet tout le monde connaît l'image d'Epinal du garde chasse solognot, le pantalon de velours noir, la casquette de garde vissée sur le front, le « 16 » en bandoulière, la musette de grain sur le côté, faisant la tournée de son sentier d'agrainage ou de piégeage. Cette image était celle des années 60-70, époque florissante de la garderie en Sologne, avec plus de 1000 gardes pour notre département. En 1974, suite à un changement radical de régime fiscal en défaveur des entreprises, le nombre de gardes commença à diminuer. Dans les années 80, le morcellement des propriétés accentua encore cette baisse. Aujourd'hui la pente s'est stabilisée (environ 500 pour le département) car on assiste à un agrandissement des territoires...donc un nouveau besoin en effectifs. Les propriétaires ont eux aussi évolué: Historiquement plutôt issue de la bourgeoisie ou de l'aristocratie, de plus en plus d'industriels français ou étrangers (belges, russes,...) ont acheté des propriétés en Sologne.

Pouvez vous nous dire quelques mots sur la formation des gardes particuliers ?

Il n'y a pas à proprement parlé de formation spécifique mais l'idéal est quand même de passer un BEPA élevage de gibier, sylviculture ou agriculture. De plus une formation complémentaire organisée par la FDC 41 et l'ONCFS doit être suivie par le futur garde. Cette formation se déroule en modules qui concernent les notions juridiques de base et les droits et devoirs du garde particulier, des notions d'écologie appliquée à la protection et à la gestion du patrimoine faunistique et de ses habitats, la réglementation de la chasse, la sécurité à la chasse, les connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier et aux conditions de régulation des espèces nuisibles. Pour résumer les conditions pour devenir garde-chasse particulier sont :

- avoir 18 ans minimum
- être titulaire du permis de chasser
- Remplir les conditions de moralité et d'honorabilité
- Disposer de l'arrêté de reconnaissance d'aptitude technique remis à l'issue de la formation par la FDC 41
- Ne pas être propriétaire ou titulaire de



Emmanuelle DANTON, assurément une nouvelle génération de garde particulier...



droits réels sur les propriétés gardées

- Ne pas être membre du conseil d'administration de l'association gardée

- Ne pas être OPJ, APJ, maire, maire-adjoint ou garde champêtre.

Quelles sont selon vous les qualités requises pour un garde particulier ?

Le garde se doit d'être avant tout polyvalent de part ses tâches à accomplir, observateur de la nature, doté d'un grand sang froid, calme et serein. La polyvalence est une qualité essentielle; tantôt sur le tracteur pour les cultures de chasse ou de production, tantôt sur le quad

pour l'agraineage, tantôt la tronçonneuse à la main pour l'aménagement du territoire ou la gestion de la forêt, tantôt tirant la « senne » dans la vase d'un étang pour la pisciculture, tantôt à tendre un « Belisle », tantôt à conduire une meute de chiens pour l'organisation des chasses, et souvent endosser la responsabilité de l'organisateur de chasse, etc...

On assimile souvent le rôle du garde chasse à la répression du braconnage. Qu'en est il aujourd'hui ?

En ce qui concerne le braconnage, le garde participe bien sur, mais surtout de plus en plus par des activités de surveillance et de renseignements pour les forces de police de la chasse ou la gendarmerie. De nouveaux fléaux touchent cependant aussi les propriétés, de la traditionnelle cueillette des champignons ou du ramassage des châtaignes, en passant par la pratique de la « chasse » aux mues de cerfs dès le 15 février. D'autres cherchent à entendre et surtout voir le roi de nos forêts pousser son brame au cœur des massifs et dérangent les hardes dans leur intimité...voire mettent leurs vies en danger !

La proximité d'un chemin rural ou d'un bord de route favorise également les intrusions désobligeantes. Le pique nique sur la bonde, ou la cueillette de la bruyère ou du muguet font partie de ces activités perturbatrices.

Mais à notre grande déception, nous n'obtenons que peu de résultats sur les P.V, l'identité des contrevenants n'étant pas facile à obtenir.

Et votre rôle dans la régulation des nuisibles ?

Devant les contraintes administratives de plus en plus rigoureuses, nombre de gardes baissent les bras. Depuis toujours le sanglier est la bête noire du garde qui « fait » du petit gibier. Historiquement

les propriétaires et les adeptes de battues de faisans ne toléreraient aucun sanglier sur le territoire. Outre les dégâts aux cultures, ils nuisent à l'essor du petit gibier naturel en détruisant les couvées de faisans ou de canards. Posez un piège avec appât et vous aurez de grandes chances de voir votre travail ruiné par quelques coups de groins bien placés !

Et enfin Emmanuelle, «UNE » garde chasse aux multiples passions, ce n'est pas si courant ?

En effet les femmes garde chasse professionnelles en Loir-et-Cher se comptent sur les doigts d'une main. Il a fallu que je fasse « ma place », mais étant depuis toujours dans le milieu, ça a grandement facilité les choses ...

J'ai aussi une réelle passion pour les chiens, qui se concrétise par l'élevage de drahthaars et de fox terriers. Je vis également une passion à fond avec ces derniers puisque je suis égale-



ment maître d'équipage de vénerie sous terre « le Rallye s'en Pince ». Pour être vraiment complète je n'oublierai pas les membres de votre association départementale de grand gibier, puisque je possède également un teckel qui me donne grande satisfaction en recherche au sang...

Enfin je conclurai mettant en avant que le métier de garde chasse n'est pas mort, mais une chose est certaine, l'avenir du garde est lié à l'avenir de la chasse. Bonne saison à tous, et surtout soyez prudent !

Merci Emmanuelle, à notre tour de vous souhaiter une excellente saison à vous et tous vos fidèles auxiliaires canins...



À vos plumes... Certains membres de notre association recèlent des talents cachés. C'est Thierry Chartrain qui nous gratifie de ces deux textes. A votre tour ! (à suivre)

Le Père JULES

il s'agit d'un exercice, truffé d'erreurs à trouver et à compter, "les résultats" dans le prochain N° du Volcelest ...

En fin d'après-midi, le Père JULES avait fait le pied avec son meilleur limier, un basset griffon alsacien et, après avoir découvert le volcelest d'un ragot de 4 ans en rive d'un taillis d'épicéas, il mit 3 balles dans sa kipplauf et décida de pirscher dans un érable d'Avignon.

Dans un sapin tout proche, il pouvait admirer un groupe de pouillots à tête noire qui épluchaient les cônes tombants sous les branches. Il contempla une fois de plus avec fierté son arme, notamment le galbe de la poignée pistolet de sa crosse anglaise. En ce début Septembre, la soirée était encore douce, un brocard en refaits était venu se souiller quelques instants, une biche et ses trois faons vermillaient en lisière du bois.

Au bout de 2 heures, il entendit un pialement venant d'un buisson de drageons poussant sur souche et aperçut un butoir qui dépassait. Les crocs brillants qu'il apercevait lui indiquèrent qu'il s'agissait probablement d'un beau mâle. Il épaula lentement, couvrant bien la bête de ses canons et appuya sur la gâchette.

Au bruit de la détonation, le Père JULES se réveilla.

A vous de démontrer que notre chasseur ne peut qu'avoir rêvé.

- si vous avez trouvé moins de 10 erreurs : il y a longtemps que vous avez passé le Brevet Grand Gibier ou bien vous ne l'avez pas encore passé...

- si vous avez trouvé de 10 à 15 erreurs : pas mal, mais révisez votre manuel du Brevet et recommencez !

- si vous avez trouvé plus de 15 erreurs : bravo, faites partager vos connaissances !

Nestor

Un ragot pigache déjà bien armé, sans être miré, laissa de grosses houzuces après s'être souillé. Tout en vermillant, il croisa la voie d'un pèlerin dont le volcelest de belle taille indiquait qu'il serait un concurrent sérieux pour le brame.

Puis, il traversa un pré où un harpail viandait, mulota un peu, laissant de profonds boutis, avant de s'engager, la vrille dressée, dans une coulée à travers les drageons pour rejoindre sa bauge où il rêverait jusqu'à la nuit suivante à son chaudron natal.

Il repensa à ce jour où une KS venant d'une Kipplauf avait fauché un de ses frères à la sortie d'un gaulis, une autre fois il avait échappé de justesse à deux Brunos secondés par un Airedale. A part une légère strongylose il se sentait bien, prêt pour un ferme. Il ne savait pas que l'enceinte où il se trouvait avait été choisie pour la première traque... Ce matin, c'était l'ouverture !



Solidarité associative...



Notre Président en plein effort d'arrachage de jussie, en compagnie de deux administrateurs du CABS.

Le dimanche 31 juillet, l'ADCGE 41 organisait sa journée « arrachage de jussie » en Loire. D'autres associations s'étaient jointes à cette manifestation pour lutter contre ce terrible fléau qui envahit nos rivières et nos étangs. On a pu remarquer, outre les pêcheurs du 41, l'association des jeunes chasseurs du 41, Chasse Arc Beauce Sologne, et quelques membres de l'ADCGG 41. Curieusement les associations environnementalistes, invitées bien sur, ont brillé par leurs absences...

En une matinée, plus de 40 m3 de jussie ont ainsi été retirés d'une frayère à brochets. Gageons que ces efforts ne restent pas vains, et surtout que l'an prochain, la quarantaine de bénévoles rassemblés ce jour là, soient rejoints par de nombreux « faucheurs volontaires » ...de jussie !

Une bien belle solidarité associative qui se termina autour d'un repas en commun, préparé par l'ADCGE 41. Un grand coup de chapeau messieurs pour votre organisation...et rendez vous à l'année prochaine encore plus nombreux !



SORTIES BRAME...
pensez aussi
à la Maison du Cerf !

Sorties brames organisées
par le GIC du Cosson et
la Maison du Cerf ...

Du 20 septembre
au 9 octobre 2011

Programme:

Visite de la Maison du Cerf

Sortie en forêt

Buffet campagnard

Renseignements et tarifs

Maison du Cerf
Place de l'Eglise
41220 Villeny

02 54 98 23 10

maisonducerv@wanadoo.fr

Les soirées de l'ADCGG 41

Vendredi 9 décembre 2011 à 19h 30

Ecole Départementale des Pompiers - 41 Vineuil (face à la FDC 41)
Jean Paul GROSSIN, cinéaste animalier solognot de renom, nous présentera
en avant première son dernier film

« Cerf moi fort »

A son issue, le réalisateur, racontera à la fois l'aventure du film, les anecdotes et les raisons de l'ordre du montage des images, ainsi que les comportements du cerf et bien entendu des biches... les grandes oubliées et pourtant indispensables !

La projection sera suivie d'un buffet. Pour des raisons d'intendance, **merci de confirmer votre participation** à Patrick Maréchalle, 06 08 94 21 73 , patrick.marechalle935@orange.fr



« Le désir du brame dure plus longtemps que le brame. Si les jours de plein rut se vivent dans l'enthousiasme, le début et la fin du brame se teintent d'abord d'envie, puis de nostalgie. "Cerf moi fort" se rêve comme le Boléro du brame ! Il sera placé sous le signe d'Actéon : nous irons au brame en écartant les branches... Davantage qu'un documentaire, "Cerf moi fort" se veut un film d'auteur, c'est-à-dire de création développant une vision originale mêlant esthétique, poésie, biologie et zeste d'humour ; le tout faisant naître émotion et complicité avec le public » **J.P Grossin** www.cerfmoifort.fr

Réglage des armes

GRATUIT pour les membres ADCGG

Une séance « avant saison » de réglage d'armes rayées et d'armes lisses (sanglier courant, tir posé jusqu'à 100m, etc...) est organisée par l'ADCGG 41

samedi 17 septembre 2011
de 9 h à 12 h

stand de tir de
La Chaussée Saint Victor
(route de Villerbon, au rond point du
péage A10)

Renseignements
Jean François Massicot
06 50 63 01 82

Venez nombreux,
avec vos armes, et vos munitions !



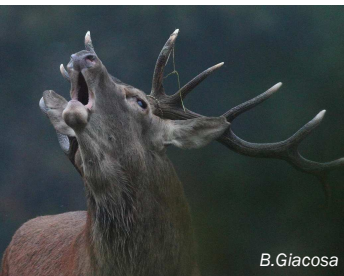
Un très grand nombre d'entre vous possèdent un e-mail, mais l'association n'en a pas connaissance. Merci de le faire passer à notre webmaster José Loison: loison.j@live.fr.

Notre communication s'en trouvera grandement facilitée... @ +

Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
p.lavallart@agglo-blois.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41



B. Giacosa

L'agenda...

16 Septembre Assemblée Générale ADCGG41 à Bra-cieux

17 Septembre Journée Réglage des armes au stand de tir de La Chaussée Saint Victor

13 au 30 Septembre : au « Chœur » du brame... Profitez des Instants Natures de la FDC 41, inscrivez vous sans tarder.

9 décembre : Soirée ADCGG 41, Présentation du film de JP GROSSIN « Cerf moi fort » à Vineuil

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc...etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2011 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2011 + abonnement à la revue Grande Faune.....47 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Michel Gaudron, 14 rue Ovide Scribe, 41 200 Romorantin